



CODE DE CONDUITE

FORMULAIRE Arbitre

Mise à jour au CA du : 17 mars 2020

Je certifie avoir pris connaissance du Code de conduite du Club de Soccer Candiac (www.soccercandiac.com) et je m'engage à le respecter en signant ce formulaire.

En tant qu'arbitre du Club, je m'engage à :

- Avoir suivi un stage de formation reconnu par la Fédération de Soccer du Québec.
- Avoir l'âge recommandé selon le niveau ou la catégorie à arbitrer.
- Connaître les lois du jeu et savoir les interpréter avec justesse et bon sens.
- Voir au respect des règles du jeu et veiller à la sécurité des joueurs.
- Assurer de la classification des joueurs.
- Assurer que les lieux et installations sont conformes aux règlements du CSC.
- Assurer que l'équipement des joueurs est conforme aux règlements du CSC.
- Être ponctuel. Ex. : arriver 30 minutes avant le match ou selon les règlements de Ligue.
- Remplir adéquatement les documents demandés (feuille de match, rapport d'évaluation sur l'éthique sportive, autre).
- Utiliser un langage respectueux envers les joueurs et entraîneurs.
- Garder le contrôle du jeu, être toujours calme. Ne jamais menacer.
- Ne jamais discuter avec les joueurs, ni avec les spectateurs.
- Être ferme dans ses décisions, ne jamais hésiter.
- Ne jamais justifier une décision.
- Ne pas ignorer ses arbitres assistants.
- Ne jamais toucher un joueur.
- Ne pas abuser de ses pouvoirs d'arbitre : être un officiel et non un policier.
- Éviter toute communication écrite envoyée aux joueurs (courriels, SMS, messages textes, autres).
- Éviter et refuser tout geste, parole ou attitude à connotation sexuelle

Sanctions :

- Selon les règlements de la Fédération de Soccer du Québec

Nom de l'arbitre

Signature

Date